

Microferme et permaculture en maraichage : des rêves à la viabilité

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs

■ Acquérir la méthodologie de diagnostic et d'évaluation de son projet de microferme, selon une approche systémique et au travers de l'étude de cas concrets.

Enjeux

Les projets d'installation en microfermes maraîchères biologiques sont de plus en plus courants. Mais comment s'assurer que mon projet est viable ? vivable ? La formation se basera sur les résultats de la thèse menée par Kevin Morel (INRA) et ceux du projet MicroMa mené par la FD CIVAM du Gard.

Contenu

• Diversité des microfermes, mise en contexte, conditions de viabilité et de vivabilité des petits systèmes ma-raîchers : Présentation des résultats de la thèse de Kevin MOREL menée sur 20 micro-fermes en France et de l'étude menée par la FD CIVAM 30 sur 10 microfermes dans le Gard. • Présentation d'un outil qualitatif multicritères permettant d'apprécier concrètement la viabilité et vivabilité de son projet (adaptation du projet de vie et cohérence des stratégies choisies en fonction de la situation et du territoire, différentes options techniques, éléments constitutifs de la viabilité économique...). • Visite de deux microfermes. • Autres ressources sur les microfermes

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 30/01/2020

Tarifs

Non agricole 336€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

30 janv 2020

30000

Kevin Morel, chercheur INRA, spécialiste des

09:00 - 17:00 (7hrs)

31 janv 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

30000

microfermes

Paul Appert, designer spécialisé sur la transition écologique

Olivier Hebrard, Terre et Humanisme

Kevin Morel, chercheur INRA, spécialiste des microfermes

Paul Appert, designer spécialisé sur la transition écologique

Olivier Hebrard, Terre et Humanisme

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))